

La radicalisation chez les jeunes

Cas du Maroc et de la France

Najat BASSOU doctorante LAMES AMU

sous la direction de **Laurent MUCCHIELLI** (Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES)
et **Abdellatif KIDAI** (Université Mohamed V, Rabat)

Problématique de recherche

Ces dernières années, les autorités marocaines déclarent fréquemment le démantèlement de cellules terroristes dans plusieurs villes du pays, dont la grande majorité des membres sont des jeunes radicalisés. Ces jeunes préparaient des actes violents visant des établissements économiques, politiques et touristiques au Maroc. En février 2016, le pays a échappé à un attentat qui devait être mené par un jeune kamikaze (un mineur de 14 ans) à Casablanca : la cellule donnait des cours de conduite au mineur pour qu'il puisse foncer avec une voiture pleine d'explosifs sur le point indiqué - sans que le jeune puisse être soupçonné par les autorités.

Ailleurs, on voit un jeune français converti qui déclare à sa mère que si l'ordre lui en était donné, il la tuerait en premier car il était missionné pour tuer tous les mécréants (Bouzar, 2015).

Ces actes terribles et d'autres, ont fortement incité plusieurs questionnements sur le basculement de ces jeunes dans la radicalisation et le terrorisme.

La veille sécuritaire est très élevée certes, que ce soit au Maroc ou en France ; le nombre de prisonniers détenus au Maroc pour radicalisation et terrorisme est passé de 755 en 2010 à 1038 en 2016, avec l'apparition des cellules féminines ces deux dernières années.

En France (le pays européen le plus visé par les actes terroristes) la mise en place depuis 2014 par le ministère de l'Intérieur d'un numéro vert permet de signaler des individus suspects. On compte aujourd'hui près de 16 000 fiches ; la plupart de ces « fichés » sont des jeunes.

Face à ces développements dans les deux pays - voisins géographiquement et historiquement -, notre thèse interroge les mécanismes complexes de ce phénomène. Parmi nos questions de recherche, il s'agira d'étudier : pourquoi et comment des jeunes basculent dans ce processus de radicalisation ? Quels sont les facteurs qui motivent ce basculement ? Comment ces jeunes peuvent-ils faire un passage de la radicalisation à un acte violent et terroriste ?

Première analyse des dossiers policiers et judiciaires

En France, notre première source de collecte des données pour la présente thèse est constituée d'un ensemble de documents policiers et judiciaires des cas suivis suite aux signalements au numéro vert de prévention de la radicalisation violente dans la région de Marseille depuis 2014 et jusqu'à fin avril 2016.



<http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/>

Nous avons dépouillé 95 dossiers suivis par différents services, qui sont répartis ainsi : 75 dossiers de la CEAF (Cellule d'écoute et d'accompagnement des familles), 14 dossiers de l'UEAT (Union éducative auprès des tribunaux), 4 dossiers de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), 2 dossiers de l'AEMO (Action éducative au milieu ouvert).

Nous avons essayé de classer les informations prélevées des dossiers en catégories selon les questions mentionnées dans les fiches saisines, et aussi d'après les entretiens effectués par les éducatrices (nous avons des réponses concernant tous les cas de notre échantillon d'enquête). Le choix de ces catégories a pour objectif de chercher des facteurs en commun qui peuvent nous aider à retracer le parcours des jeunes radicalisés et pouvoir ainsi répondre à la question principale de notre recherche.



Pour cet échantillon, 53,3 % sont des mineurs, 41,3 % des jeunes âgés de 19 à 25 ans, 5,3 % des majeurs âgés de plus de 26 ans.

Ainsi, clairement, nous sommes devant 94 % des jeunes de moins de 25 ans qui ont été signalés au numéro vert pour des signes de radicalisation observés par leurs familles ou leurs établissements scolaires, que ce soit au niveau des apparences vestimentaires, de comportements ou d'attitudes à l'égard de sujets liés au *Djihad* et au terrorisme.

50,7 % sont des filles et 49,3 % de garçons.

54,7 % des jeunes de l'échantillon sont issus de familles de culture musulmane, contre 45,3 % de convertis.

Au Maroc, les statistiques que nous avons obtenues de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion, concernant les 1038 prisonniers pour motif de radicalisation et terrorisme (sans les pourcentages détaillés des tranches d'âge pour le moment), nous montrent qu'ils ont entre 16 et 45 ans (dont 12 femmes uniquement) qui sont incarcérés en 2016.

En termes de niveaux scolaires, 10 % sont analphabètes, 42 % de niveau primaire, 35 % secondaire et 13 % ont un niveau d'études universitaires.

Ces chiffres représentent juste un aperçu sur quelques données que nous avons recueillies, nous allons ensuite passer aux entretiens semi-directifs comme deuxième outil de collecte des données.

Références :

Bouzar, D. (2015). *La vie après Daesh*. Ivry-sur-Seine: les Editions de l'Atelier/Éditions Ouvrières.

Benslama F. (2016). *Un furieux désir de sacrifice*. Condé-sur-Noireau, Seuil.

Breton D. L. (2016). « Jeunesse et Djihadisme ». *Le Débat* (188), 119-130.

Khosrokhavar, F. (2014). *Radicalisation*. Clamecy: La Maison des sciences de l'homme.